

Si vous ne pouvez pas voir ce message,  
vous pouvez le visualiser en ligne ici



AGENDA

ANNUAIRE

REVUE DE PRESSE

FABRIQUE DE L'UIMM

La newsletter de l'UIMM Côte-d'Or - 18/06/2020

A LA UNE

## “ Semaine de la QVT ”

La situation sanitaire a indéniablement eu un impact à la fois sur la vie personnelle et sur la vie professionnelle. Pour **faire face à l'appréhension et l'incertitude**, Défi 2 Conseil peut vous aider dans l'élaboration d'une démarche de qualité de vie au travail : **gestion du stress, coaching individuel, ergonomie ou encore formation sur la QVT.**

Du 15 au 19 juin, c'est la semaine de la QVT en France. A cette occasion, Défi 2 Conseil vous propose un éclaircissement sur les notions de base de cette démarche.

Pour retrouver toutes nos actus, n'oubliez pas de suivre notre page LinkedIn !



» [Lire l'article](#)

LES AUTRES ACTUS

## “ Atelier AIST ”



Le harcèlement moral au travail est un sujet délicat dont il faut se préoccuper de manière anticipée et efficace. Vous souhaitez vous informer et/ou contribuer à l'amélioration de la prévention du risque psychosocial au sein de votre structure.

L'UIMM Côte-d'Or, en partenariat avec l'AIST 21 vous propose un atelier de travail sur le thème

« **Prévenir le harcèlement moral au travail** »

le **jeudi 2 juillet de 8h30 à 10h** à l'**AIST**

» **Plus d'infos**

## “ Parcours RH : action clé en main ”

Défi 2 Conseil relance les parcours de formation. Nous vous proposons un parcours de formation clé en main sur les thèmes essentiels des Ressources Humaines.

Les prochaines dates et leur thématique :

- jeudi 24 septembre : **Ergonomie au poste de travail**
- jeudi 8 octobre : **Classer les emplois dans la métallurgie**
- jeudi 19 novembre : **La maladie et l'inaptitude**



**PARCOURS**  
**RH**

» **Plus d'infos**

## Webinar : Après le covid-19, vigilance cybersécurité accrue ?



Avec le covid-19, le télétravail s'est démocratisé et le nombre de cybermenaces a augmenté tout autant : hameçonnage (phishing) rançongiciels (ransomware), vol de données, faux ordres de virements, etc. Des conseils ont été donnés aux entreprises afin de lutter contre ces attaques, comme le renforcement des mots de passe, la sauvegarde des données, l'exécution des mises à jour de sécurité, l'équipement des collaborateurs avec du matériel sécurisé et maîtrisé.

La Gendarmerie et l'UIMM Côte-d'Or vous proposent un webinar sur le thème

**"Après le covid-19, vigilance cybersécurité accrue ?"**

**le 30 juin de 11h à 12h.**

Infos et inscriptions à l'adresse

[uimm21@maisondesentreprises.com](mailto:uimm21@maisondesentreprises.com)

## “ Parcours QHSE : action clé en main ”

Défi 2 Conseil relance les parcours de formation. Nous vous proposons un parcours de formation clé en main sur les thèmes essentiels de la QHSE.

Les prochaines dates et leur thématique :

- lundi 12 octobre : **Analyser les accidents du travail**
- lundi 30 novembre : **Animer la prévention dans l'entreprise**



**PARCOURS**  
**QHSE**

» **Plus d'infos**

## “ Pôle formation : catalogue des formations à distance ”



Pour répondre au mieux à vos besoins en compétences nécessaires à la reprise d'activité, le Pôle formation UIMM Bourgogne 21-71 vous propose **une nouvelle offre de formation à distance**.

Cette offre s'articule autour de 3 modalités pédagogiques distinctes : **e-learning, classes virtuelles et Foad et Blended**.

» **Plus d'infos**

Twitter



Suivez-nous !

LinkedIn



Facebook



**UIMM 21**

Maison des Entreprises - 6, allée André  
Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex  
Tél : 03 80 77 85 11 - Fax 03 80 77 85 01  
Contact:  
[uimm21@maisondesentreprises.com](mailto:uimm21@maisondesentreprises.com)  
<https://www.uimm21.fr>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez vous désinscrire en envoyant un mail à l'adresse : [uimm21@maisondesentreprises.com](mailto:uimm21@maisondesentreprises.com)  
© UIMM 21

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et Libertés"). Pour l'exercer, adressez-vous à UIMM 21, Maison des Entreprises - 6, allée André Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex ou à [uimm21@maisondesentreprises.com](mailto:uimm21@maisondesentreprises.com)